

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 2 mai 1951.-

N° 942 /AGRI.

Objet:

Plançons pommesde terre.-

Monsieur le Directeur,

Désirant développer la culture des pommes de terre en milieu indigène, région de haute altitude, je vous saurais gré de vouloir bien me renseigner si votre station pourrait fournir au territoire d'Astrida des plançons d'Industrie Ruhengeri.

Dans cette éventualité puis-je vous demander de vouloir bien me renseigner la quantité disponible ainsi que la date à laquelle je pourrais faire prendre livraison.

Vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Directeur
de la Station INEAC

à RUBONA.-

ASTRIDA



198